DU CHIC ET DU CRAN
FEU ET FOI

LA SALAMANDRE

BULLETIN DE LIAISON ET D'INFORMATION DE L'AMICALE DES ANCIENS
DU 503ème REGIMENT DE CHARS DE COMBAT

Octobre 2017

Chères amies, chers amis,

Pour vous donner des nouvelles de notre Amicale, je suivrai le plan de mon intervention lors de notre assemblée générale du **samedi 23 septembre** à Mourmelon-le-Grand (Quartier Delestraint, salle Murat, siège de la Fédération des Chars de Combat).

A l'ouverture de notre réunion, j'ai fait le point des **effectifs** concernés, en vue des différents votes :

- Membres inscrits : 50 (50 convocations envoyées ; quorum de 25) ;
- Membres présents : 15 (BARRERA, BARTHELEMY, CANONNE, CHAMBAULT, DUBOIS, GOMERIEUX, LE SCRIL, LONGUE, MAILLARD, MASSON, MULLER, MUNIER, RAVIART, STEINBACH et TORRES) ;
- Pouvoirs/Procurations : 20 (MAILLARD 6 ; CANONNE 4 : LE SCRIL 2 : blancs 7, répartis en MAILLARD 3, CANONNE 2 et LE SCRIL 2) ;
- Votants : 15 + 20 = 35 ;
- L'assemblée était donc en mesure de délibérer.
- NB : Au déjeuner, nous étions 26 dont 3 invités (C2 du 501, secrétaire de la FDCC et un invité extérieur).

Dans mon rapport moral, j'ai demandé que nous commencions par observer une **minute de silence pour saluer la mémoire de ceux qui nous avaient quittés récemment** :

- **Michel PREGNON**, le 10 septembre 2016, à Metz ;
- **Dominique COMPRA**, le 11 octobre 2016, à Danizy (Aisne) ;
- et notre dévoué secrétaire, **Jean-Pierre ROCHETTE**, le 7 juillet 2017, à Saint Martin sur le Pré (Marne).

J'ai ajouté que j'avais téléphoné à **Jacqueline LEGROS et à Michèle ROCHETTE** pour leur demander des nouvelles, et que nos deux amies nous adressaient leur salut amical à l'occasion de notre réunion.

Enfin, j'ai mentionné ceux d'entre nous qui ont eu de sérieux soucis de santé : **Serge MASSON, Bernard CANONNE et André GOMERIEUX, sans oublier notre camarade Bernard CARPENTIER** dont les visites à l'hôpital sont programmées.

Au titre des activités en 2017, il n'y avait à évoquer que la **Commémoration du Centenaire du premier engagement des Chars français (16 avril 1917)**. Cette célébration se déroula le **samedi 20 et le dimanche 21 mai, à Berry-au-Bac, avec une extension au Moulin de Laffaux**. Elle comprenait une cérémonie officielle (messe en l'église de Berry-au-Bac, prise d'armes au Mémorial présidée par le général de Villiers, CEMA, vin d'honneur et déjeuner de l'amitié et de la cohésion) et un « Camp des Chars » (Déploiement dans Berry-au-Bac du Musée des blindés de Saumur, de collectionneurs et d'associations de restauration et de reconstitution). Nous avons pu admirer une maquette 1/1 du char Schneider (Mémorial), la démonstration dynamique du Schneider et du Saint Chamond restaurés du Musée des blindés, et une maquette 1/1 mais mobile du char Saint Chamond. Notre Amicale fut dignement représentée à cette manifestation de très haut niveau : une quinzaine de membres et une vingtaine d'invités. A déplorer simplement : lors de la prise d'armes, les porte-drapeaux masquaient la vue au public ; la manifestation n'a pas eu vraiment un écho national. Au total, néanmoins, ce fut une **magnifique réussite** que l'on n'est pas prêt de revoir.

Le **rapport financier** a été présenté par Jean-Yves LE SCRIL :

Avoir: 3051,22 €. Recettes: 860 €. Dépenses : 2193,33 €. Reste : 1717,89 €.

Dépenses : Berry au Bac 2017 : 1500 €; cotisation UNABCC : 36 €; cotisation La Flamme : 25 € ; déplacements : 96,52 €; Salamandre : 242,49 €; obsèques : 240,90; divers : 52,42 €.

Quitus a été donné à moi-même et à notre trésorier, Jean-Yves LE SCRIL, à l'unanimité.

Le **bureau** est composé comme suit : moi-même (président), Jean-Yves Le Scril, secrétaire/trésorie, Serge Masson, Françoise Steinbach et Bernard Canonne.

Avant de présenter les décisions qui ont été prises à cette assemblée générale, je tiens à répéter ce que je dis depuis au moins deux ans : pour moi qui fus à l'origine de la création de notre Amicale en 1988, c'est un « crève-cœur » de proposer sa dissolution trente ans plus tard, mais notre vieillissement et l'absence de relève nous obligent à trouver une organisation moins dépendante des aléas de notre santé et plus souple pour continuer à nous réunir, car c'est le vœu d'un bon nombre d'entre nous.

Les **décisions** suivantes ont été prises:

- 1 : AG 2018 à Berry-au-Bac (résolution votée à l'unanimité). Ce sera dans la semaine du 16 avril probablement.
- 2 : AG 2018 consacrée à la dissolution ou non de notre Amicale (résolution votée à l'unanimité).
- 3 : Vote nominatif et par écrit (résolution votée à l'unanimité moins une voix).
- 4 : Décision de dissolution avec au moins 2/3 des voix exprimées (résolution votée à l'unanimité).
- 5 : Si dissolution, adhésion individuelle à la Fédération des Chars de Combat recommandée et cotisation 2018 payée par notre Amicale (résolution votée à l'unanimité).
- 6 : Si dissolution, opérations administratives en juin au plus tard (résolution votée à l'unanimité).
- 7 : Si dissolution, reliquat de trésorerie versée à la Fédération (résolution votée à l'unanimité).
- 8 : Si dissolution, développement de la communication par internet (résolution votée à l'unanimité).

J'ai ajouté que les adhérents individuels pourraient constituer un groupement susceptible de s'appeler « Ceux du 503 », avec un « correspondant » désigné pour assurer la communication entre eux et entre eux et la Fédération. L'activité prioritaire serait bien sûr la cérémonie annuelle de Berry-au-Bac mais, à l'initiative d'un volontaire, une autre activité de cohésion pourrait être organisée (Mourmelon ?).

Je recommande donc de vous prononcer pour la dissolution de notre Amicale et pour son remplacement par « Ceux du 503 », rassemblement d'adhérents individuels, Anciens du 503, au sein de la Fédération des Chars de Combat. La convocation pour l'AG 2018 vous sera adressée au mois de mars. Elle comprendra un bulletin de participation, un bulletin de vote et un bulletin d'adhésion. Le résultat du vote sera annoncé officiellement lors de la réunion à Berry-au-Bac.

Le mois d'octobre n'est pas le mois des vœux. C'est donc avec une grande avance que je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année, ainsi qu'une santé la meilleure possible. Restons unis, même si le cadre de cette union change quelque peu pour s'adapter au vieillissement de nos « carcasses ». Bien amicalement à tous et à toutes.

Général (2S) Jacques Maillard Président de l'Amicale des Anciens du 503ème RCC

Cotisation au titre de 2018 à régler au mois de janvier.

20€. Chèque libellé à l'ordre de « Amicale des Anciens du 503ème RCC », à adresser à Jean-Yves LE SCRIL 133, Rue des Ducs de Lorraine 88390 Darnieulles Tél : 03 29 64 29 92 E. mail : jean-yves.lescril@laposte.net

RICK ! RICK ! RIQUE DE RICK ! HOUP LA, HOUP LA, HE ! AKI, AKA ! KAHI, KAHA ! HA, HA, HA !

ET PAR SAINT GEORGES, VIVE LA CAVALERIE !

Berry-au-Bac 1922.

Berry-au-Bac 2017 les 20 et 21 mai.

Berry-au-Bac 2017 les 20 et 21 mai (suite).

Obsèques de Jean-Pierre Rochette à Saint Martin sur le Pré (Marne), le 7 juillet 2017.

Assemblée générale 2017 à Mourmelon, le 23 septembre.